

FORMATION A L'EVACUATION (GUIDE-FILE ET SERRE-FILE)



JPM MAINTENANCE INCENDIE 973
02 rue WAYANA -
LOTISSEMENT CLAAD (entrée chemin CARAPA)
9355 MACOURIA
Email: jpm.maintenance.incendie973@gmail.com
Tel: 06 94 43 84 84

Tout employeur à l'obligation de former son personnel à l'utilisation des moyens de lutte contre l'incendie, à l'évacuation et doit donner les consignes de sécurité (Articles R4227-34, 38 et 39 du Code du Travail).

Profil et Qualification du formateur:

A) formateur spécialisé dans la incendie évacuation ou une qualification de Diplôme agent sécurité incendie SSIAP 1,2 et 3.
B) un sapeur-pompier en activité

La réglementation:

Art R 4227-28
« L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs »

Art R 4227-39
« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois (...) »

Description

Les guide-fils et les serre-files sont les personnes chargées d'encadrer une évacuation en cas d'alarme incendie. Cette formation vous propose de désigner ces personnes en fonction de la configuration des locaux et de leur donner les bases pour agir rapidement et efficacement.

Programme

CONSIGNES INCENDIE

- Principales causes d'incendie
- Le triangle du feu et la combustion
- Les classes de feu
- Prévenir les risques
- Eteindre un feu : principes et moyens - Alarme et alerte

CONSIGNES EVACUATION

- Visite des locaux
- Balisage, itinéraires d'évacuation, points de rassemblement
- Rôle des guide-file et serre-file pendant l'évacuation
- Alarme et alerte, sécurisation du personnel

Un exercice pratique est effectué en fin de formation, pour évaluer les acquis et le comportement des chargés en situation d'évacuation

Contenu de la formation

MISE A JOUR 25/03/2022

Durée 1H30

EQUIPIERS D'EVACUATION:

Formation évacuation incendie, guide file et serre file : Appréhender les conditions d'évacuation d'un établissement

La réglementation:

Art R 4227-28
« L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs »

Art R 4227-39

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois (...) »

Objectifs:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de Reconnaître le signal sonore d'évacuation
Maîtriser une évacuation et ses règles
Connaître les cheminements d'évacuation, les et les points de rassemblement de l'établissement.
Connaître l'organisation de l'évacuation des ERP de type U ou de type J.
Être capable d'assurer la mise en sécurité des occupants

Aptitude: COMPÉTENCES VISÉES :

De mettre en œuvre et de diriger efficacement une évacuation de l'établissement en toute sécurité selon les consignes. D'interagir avec les différents acteurs de l'évacuation.

Public:

Guide-file et serre-file, personnel d'encadrement, personnel ou référent de sécurité désigné dans l'entreprise.

Pré requis:

Aucun pré requis n'est exigé pour participer à cette formation. L'effectif de cette formation doit être de 04 à 10 participants maximum. Pour un groupe plus important : nous consulter.

Durée:

La formation est modulable selon le nombre de stagiaires à former. Nous recommandons un minimum de 2h par groupe pour permettre à tous les stagiaires de bien se familiariser avec le matériel (1h minimum) et de bien prendre conscience des risques liés à l'incendie (45 à 60 minutes). Pour mettre en place un format spécifique : nous consulter.

Horaires de formation :

- Matin : 09h00 à 11h00 ou Après-midi: de 14h00 à 16h00 (au choix du client).
- 1 pause de 10 minutes une collation boissons chaudes et fraîches (thé, café, eau, jus frais et des viennoiseries) offert par notre Organisme de Formation.

Accessibilité :

Notre organisme de formation conventionné par l'établissement CMCAS de la Guyane accueille les personnes en situation de handicap (Accessibilité au passage de fauteuils, locaux, adaptation des moyens pédagogiques de la prestation, et répond aux règles d'hygiène et sécurité lutte contre l'incendie et l'évacuation du public conformément par l'Arrêté du 25 juin 1980 portant règlement de sécurité dans les E.R.P.).

LIEU EN INTRA ENTREPRISE:

chez le client (si dépose d'une salle de réunion ou formation)

LIEU EN INTER ENTREPRISE:

dans notre salle de formation conventionnée qui sera mise a disposition du client proche (nous consulter) .

La salle de formation conventionnée:

SESAME CONSULTING 02 cité Brutus route de la Rocade 97300 CAYENNE

Délai d'accès :

La déclaration d'ouverture de la session formation, qui doit être faite au plus tard 10 jours calendaires avant le démarrage de la session et validation du devis et l'envoi par mail ou par courrier la convention et la convocation de stage.

Mettre a disposition obligatoirement et réglementairement le jour même le registre de sécurité au formateur de la formation pour rédaction de la prestation de formation.

Méthodes mobilisées :

A) Méthode pédagogique:

- Exposés interactifs, visite de l'établissement par le formateur sur la sécurité du site

B) Moyens pédagogiques:

- Une présentation sur power point, film vidéo, sur PC portable, des haut-parleur avec son.
- présentation des moyens secours plan évacuation, détecteur de fumée - Signalisation incendie, consigne de sécurité, Système d'alarme incendie sonore
- Couverture anti-feu et douche de sécurité

C) Moyens pédagogiques:

- Remise de livret de formation " équipier évacuation" a chaque apprenant
Préalablement à la formation, nous définirons ensemble des modalités d'exercices et des consignes spécifiques à votre établissement. Nous élaborerons un scénario destiné à apprécier la réaction des chargés d'évacuation, guides et serre-files (fumée, personnel oublié)

Nos formations seront accessibles aux personnes en situation handicap



FORMATION INCENDIE : GESTION DE L'EVACUATION — GUIDE-FILE ET SERRE-FILE

Suivi et évaluation

Les plus de ce stage

Offre tarifaire

Modalités d'évaluation / Attribution finale:

A) Un exercice pratique est effectué en fin de formation, pour évaluer les acquis et le comportement des chargés en situation d'évacuation
Une Attestation individuelle de formation

B) Maintient des connaissances : Recyclage annuel est recommandé.

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une **Attestation de formation/compétence**

TVA à 0%.

Tarif entreprise:

479,50 € nets pour 1 groupe de 04 à 10 participants maxi. Hors frais déplacements du formateur + couts logistique (frais nuits hôtel et location de salle de formation.)

Tarif individuel:

65,50€ nets/par personne